

Envoyé en préfecture le 11/02/2026

Reçu en préfecture le 11/02/2026

Publié le

ID : 032-263201071-20260203-DCM20260201-BF



Séance du 03 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois février à 17 h 30, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 29 janvier 2026 sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Président.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. FANTON Patrick, M. FORGUES Gérard, Mme PICCIN Colette, Mme DUBOSQ Dominique, Mme DAL LAGO Rosemonde, M. DOREY Bernard, Mme MAIMIR Evelyne, M. SANGOI Éric, Mme MOUTON Marie-Joëlle, Mme SALA Sylviane, Mme LUBAS Gisèle, Mme CRIPIA Marlène.

Procurations :**Etai(en)t absent(s) :**

Mme GABARROT Pauline, Mme DACLIN Claudie.

Etai(en)t excusé(s) :

Mme ABADIE Alexandra.

Date de la convocation
29 janvier 2026

Date d'affichage
__ / __ / __

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__ / __ / __
et publication du
__ / __ / __

A été nommé **secrétaire de séance** : M. Gérard FORGUES

Objet : 2026.02.01 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 du Budget CCAS

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. Patrick FANTON, Président

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 4 023,40

Recettes : 4 023,40

Fonctionnement

Dépenses : 15 200,00

Recettes : 15 200,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 4 023,40 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 4 023,40 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 15 200,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 15 200,00 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé Le Président et le secrétaire de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Mirande, le 04/02/2026,



Le Président M. Patrick FANTON

le secrétaire de séance M. Gérard FORGUES